

COMMUNE DE BELRUPT-EN-VERDUNOIS

☎ : 03 29 86 50 27 / ✉ : mairie.belrupt55@wanadoo.fr

Site internet : www.belrupt-en-verdunois.fr

Suivez-nous sur notre page Facebook : Mairie de Belrupt en Verdunois

Et grâce à l'application PanneauPocket sur smartphone

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

L'EXPO CONTINUE

L'exposition à l'église sur l'Ambulance 1/14 dans les bois de Belrupt pendant la Bataille de Verdun en 1916 et pendant la Bataille de la Somme en 1914 : elle se poursuit jusqu'au 15 novembre. Elle sera donc en place lors de la cérémonie de la mémoire nationale le 11 novembre. EN PLUS, dès ce week-end du 25, projection d'un film de 1916 sur le service sanitaire des Armées.

EXPOSITION EGLISE – MA FAMEUSE IDEE

Pour continuer notre lancée pour dynamiser notre village, vous avez sûrement remarqué que depuis quelques jours les portes de notre église sont ouvertes. Vous pouvez en effet profiter de nos deux premières expositions en libre accès jusqu'au 15 novembre, sur le thème de l'ambulance durant la 1^{ère} guerre mondiale.

Notre volonté est de pérenniser cette activité, et d'en développer d'autres (spectacles pour enfants, groupes de musique, chorale...). Pour ce faire, nous participons au projet « Ma fameuse idée ».

Pour résumer, « Ma fameuse idée » est une commission citoyenne départementale qui se réunit et dont le but est d'aider les projets à venir en Meuse, grâce à une subvention pouvant aller jusque 30 000 euros.

Cette année, 139 projets ont été retenus, dont le nôtre. Et c'est avec fierté que nous allons le défendre jusqu'au bout.

Et pour ce faire, nous allons avoir besoin de vous. C'est très simple, du 1^{er} octobre au 15 novembre, vous pouvez nous soutenir en votant par internet. Ce sont les votes des citoyens qui déterminent les projets subventionnés, donc autant vous dire que nous avons vraiment besoin de vos votes. Nous vous communiquerons le lien dès qu'il sera actif.

Nous comptons vraiment sur vous.

Un grand merci d'avance.

Signé : le groupe préparatoire de l'association Belrupt Loisirs

UNE FAMEUSE IDEE A BELRUPT POUR LE PLAISIR DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

« Le Gite de la Blanche Côte » à Belrupt a fait une demande d'acquisition de joëlettes électriques en allant sur la plateforme " Meuse et mes Idées " créée par le Département : « Ma Fameuse Idée » qui va financer intégralement des projets meusiens.

Ce projet a été approuvé par la commission citoyenne chargée de sélectionner ces idées : elle consiste à prêter des « joëlettes » à des groupes ou familles de personnes âgées ou handicapées pour leur permettre de visiter des lieux touristiques ou de participer à des animations, de se promener, avec l'aide de personnes valides accompagnantes. Ces joëlettes sont à assistance électrique.

En gros, c'est un « fauteuil à porteur » qui peut passer partout, même dans des chemins étroits, escarpés. Facile à déplacer, il tient dans un coffre de Clio par exemple lorsqu'il est replié.

Ce produit a séduit la Beholle, les offices de tourisme de Dieue (Val de Meuse-Voie Sacrée) et de Verdun qui lui apportent leur soutien, sachant que ces joëlettes seraient prêtées gratuitement.

Le matériel serait mis à disposition par le service de la mairie de Belrupt qui servirait de garage.

En ma qualité de porteur de ce projet, je fais appel à votre soutien pour m'accompagner dans ce projet. Le but est apporter un peu de sourire aux malades et seniors lors de sorties familiales ou autres.

Votre vote par internet ou celui d'un ou plusieurs proches est utile pour valider définitivement mon souhait. Car il faudra beaucoup de votes pour gagner et recevoir le financement par le Département.

Ce vote sera organisé du 1er octobre au 15 novembre prochain, exclusivement par voie numérique sur la plateforme <https://jeparticipe.meuse.fr/>

Votons tous ensemble, merci.

Ghislain,

BUDGET PARTICIPATIF DU DEPARTEMENT - MA FAMEUSE IDEE – COMMENT VOTER ?

Du 1^{er} octobre 2022 au 15 novembre 2022, vous pouvez voter parmi les projets sélectionnés.

Toute personne de 11 ans révolus qui habite en Meuse peut voter exclusivement par voie numérique via la plateforme suivante : <http://www.jeparticipe.meuse.fr/>

Chaque bulletin de vote doit comporter **trois choix distincts minimum, et quatre choix distincts maximum** parmi les projets présentés.

Tous les projets sont présentés sur la plateforme ou consultables dans des catalogues mis à disposition dans les lieux identifiés (mairies, communautés, sites Départementaux).

La plateforme vous permet de compléter ou modifier vos votes jusqu'à la clôture de ceux-ci. N'hésitez donc pas à vous reconnecter pour voter pour de nouvelles idées ou modifier vos votes.

JOURNEE CITOYENNE : 2EME EDITION

Fort de son succès lors de la première édition en 2021, nous souhaitons renouveler la journée citoyenne à Belrupt. Elle aura lieu le **1^{er} octobre 2022**, à partir de 9h.

L'idée de cette journée est de continuer les travaux d'embellissement du village, en faisant participer tous les habitants volontaires, adultes comme enfants, sensibilisés pour le bien de la collectivité.

Un groupe de réflexion a préparé différents projets réalisables pour que cette journée soit riche et diversifiée. Voici pour ces "ateliers" sous forme d'un tableau mais vous pouvez venir avec de nouvelles idées et les outils qui vont avec !

Pour agrémenter cette journée, un moment de convivialité vous sera proposé vers 12h autour d'un barbecue, offert par la mairie et après un pot amical. Tout cela est ouvert à tous (mais il faut s'inscrire pour le repas).

Nous comptons sur votre participation et vous remercions par avance.

ATELIERS PROPOSES	
Nettoyage de la nature comme les autres années dans le secteur de la Grimoirie	Rendez-vous à partir de 9 heures devant la mairie
Plantation de groseilliers devant le 11 Grand Rue et dans la cour de l'école	2 ou 3 personnes (avec ou sans enfants)

Plantation de pieds de sauge dans les espaces vides des banquettes de la Grand Rue (d'abord le numéro 23) – voire dans des vasques et autres endroits de la commune	idem
Entretien des vasques et des rosiers	
Entretien de la pelouse rase dans la cour de l'école et installation d'une mangeoire à moineaux (c'est une expérimentation pour l'observation par les enfants de l'école maternelle) Le cas échéant, nettoyage des trottoirs là où c'est utile	2 ou 3 personnes
Peinture extérieure : les deux piliers du préau de l'école En cas de besoin, on peut peindre la vasque devant l'église et les pieds de la table de ping pong	De 2 à 4 personnes (dont des enfants avec adulte)
Peinture intérieure : armoire dans un bureau de la mairie et collage de stickers	1 ou 2 personnes (par exemple 1 adulte + 1 enfant)
Organisation de la gratifieria	Dans la salle des fêtes - 1 ou 2 adultes
... d'autres idées ?	

UNE JOURNEE CITOYENNE A BELRUPT & UN MOMENT CONVIVAL PENDANT MIDI

Si vous souhaitez participer à la journée citoyenne et au nettoyage de la nature qui en fait partie, vous pouvez aussi prolonger ce temps « citoyen » par la participation au pot amical offert par la mairie à la salle des fêtes ainsi qu'au repas-barbecue qui suivra.

Vous y êtes cordialement invités !

Seule obligation : s'inscrire au repas pour permettre sa préparation (il y aura peut-être des places de dernière minute, mais il faut être prévoyant!) :

NOM / PRENOM :

s'inscrivent au repas barbecue du samedi 1 octobre midi à la salle des fêtes :

NOMBRE DE PERSONNES ADULTES =

NOMBRE D'ENFANTS =

(à envoyer par message téléphonique, par un petit mot dans la boîte à lettres de la mairie, par mail ou par tout autre moyen)

UNE GRATIFERIA A BELRUPT

C'est peut-être une première en Meuse, mais c'est sûr que ce sera la première à Belrupt !

Une gratifieria, qu'es aco ?

C'est une rencontre ponctuelle entre des personnes qui veulent donner quelque chose dont elles ne se servent plus et d'autres qui sont intéressées par des choses qui sont disponibles. Tout cela gratuitement.

C'est un troc, un lieu d'échanges - comme notre "Armoire à Dons" mais en plus grand. Avec des objets plus volumineux.

Ce mot - d'origine espagnole - a été inventé pour lutter contre le gaspillage, contre l'augmentation des déchets : autant donner ce dont on n'a plus l'usage que de le mettre à la poubelle et d'augmenter les décharges et la facture de traitement des déchets que nous payons tous !

Et en plus, si ça peut faire plaisir à quelqu'un

LA PREMIERE GRATIFERIA DE BELRUPT aura donc lieu SAMEDI 1 OCTOBRE A LA SALLE DES FETES, au cours de la Journée Citoyenne. Ouverture à 9 heures et au moins jusqu'à la fin du repas de midi.

Vélo, support de télé, porte-vélos pour voiture, tableaux, déco, pins, bouquins, fauteuils, vaisselle, puzzles, jeux, ... etc, etc,

HALLOWEEN A LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Belrupt-en-Verdunois organise une après-midi thématique autour d'Halloween le **samedi 22 octobre de 14h à 17h**. Quelques jours avant la traditionnelle chasse aux bonbons, les enfants pourront venir déguisés (ou non) pour écouter des contes terrifiants et faire des bricolages effrayants, dans une ambiance d'enfer...

Ouvert à tous. Entrée libre.

RAMONAGE OBLIGATOIRE !

Chaque année, en Meuse, des personnes sont intoxiquées au monoxyde d'azote ; un gaz mortel et inodore. Chaque année aussi, des incendies font des ravages dans les maisons. Il y a aussi des fumées de fioul qui polluent l'air ambiant par manque de ramonage.

Une des précautions à prendre consiste à opérer le ramonage annuel de vos cheminées. Pensez-y en cette période où il faut prévoir la future saison de chauffage. **RAPPELONS QUE LE RAMONAGE EST OBLIGATOIRE !**

En cas d'incendie, votre assureur pourrait vous opposer cette négligence éventuelle.

CROTTE DE CHIENS !

Un de nos concitoyens rappelle les désagréments liés aux crottes de chiens non ramassées par les propriétaires qui promènent leur toutou !

On a même vu un de nos concitoyens jeter dans l'égout pluvial le sac de crottes qu'il avait ramassé : il a ainsi doublé la pollution !

Notre ASVP ne va plus rester sur les habitudes « pédagogiques » tentant de convaincre les récalcitrants de modifier leur comportement en ce domaine : les crottes étant un déchet, laissé sur des espaces collectifs, l'amende forfaitaire est de 135 euros. Notre ASVP (agent de surveillance de la voie publique) est habilité à constater l'infraction et à verbaliser.

L'hygiène publique est une nécessité et il n'y aura plus de tolérance face à un tel constat.

MERCI !

MERCI à Monsieur et Madame Gloesner qui entretiennent l'espace vert devant leur maison, à Monsieur Franiatte qui nettoie régulièrement devant sa propriété, notamment les abords du jeu de quilles et à Monsieur Tonnellatto qui entretient le chemin Bas de la Chiffour, celui qui prolonge le sentier du Rozelier et dessert les jardins et espaces de promenade, récemment réouverts après les travaux qui avaient amené à sa fermeture.

Merci aussi à tous ceux et à toutes celles qui font cela devant leur habitation et qui le font si discrètement qu'on ne le voit pas et donc qu'on les « oublie » dans nos remerciements publics.